

le 25 juin 2020

A Monsieur Henri RODE

Cher Monsieur,

Je vais tenter de répondre à votre long courrier en prenant chaque point dans l'ordre où vous les avez posés. Tout d'abord, il est étonnant que les éléments que vous apportez, pour ceux qui sont justes, vous ne les ayez pas amenés dans le cadre des nombreuses réunions de concertation que nous avons pratiquées ou dans le cadre des « Ateliers des Municipales », cela aurait permis une confrontation utile pour tous. C'est vrai que vous avez choisi d'être publié dans les colonnes d'un Facebook dont le candidat a déclaré que « les réunions publiques étaient inutiles et les débats stériles »...

En matière de démocratie, 1^{er} sujet, nos propositions ne sont que des propositions, et que leur élaboration en concertation des projets aboutiront peut-être à tout autre chose que ce que nous prévoyons. L'important était d'établir le bon diagnostic, là-dessus: saturation des structures associatives, scolaires, et culturelles. SUR CES 3 POINTS VOTRE COURRIER NOUS DONNE RAISON !!! Vous y avez participé, jusqu'il y a un an, et c'est sur cette base que nous avons travaillé. Nous, nous pensons qu'il faut une démocratie très ouverte pour redonner à Sainte-Geneviève un souffle d'initiatives sociales et économiques... en ces temps, on en a besoin.

2^{ème} sujet, la question scolaire, nous créons 4 à 6 classes après un état des lieux, un diagnostic et une concertation. Les deux classes de PAUCHET sont en situation sanitaire difficile, leur reprise d'activité a fait l'objet de débats. L'école PAUCHET deviendra à peu de frais, quelques centaines de milliers d'€uros, une médiathèque qui permettra un accès facile pour enfants et personnes à mobilité réduite. La construction des classes peut être évaluée à 2 000 000 d'€uros dans un grand maximum dans le terrain communal derrière les tennis, c'est l'équivalent de deux tiers du budget d'une année d'investissement. Cet équipement devrait également permettre de donner un niveau de sanitaires suffisants ce qui n'est pas le cas. Les deux classes de PAUCHET y muteront ainsi que celle qui est dans le bungalow installé provisoirement depuis déjà 4 ans. Une ou deux autres classes également, vous n'êtes pas sans savoir que près de 37 logements sont en cours de construction Rue Lejeune (32) et Rue du Placeau (5) ainsi qu'un certain nombre d'initiatives personnelles. Nos classes devraient grossir en effectif plutôt que la réduction que vous avancez. Les scolaires ont besoin de locaux. De même, que des associations comme le CLAG ou l'AMAP... mais les connaissez-vous, les avez-vous rencontrés... ?

3^{ème} sujet, l'urbanisation, sécurité et écologie, de notre village a été insuffisamment maîtrisé e, vous l'avez souvent dit ou écrit. Nous engagerons diagnostic et concertation pour améliorer la situation. Des axes de circulation douce sont utiles, certaines rues sont sans trottoirs.

S'il n'est pas totalement faux que la police municipale s'est renouvelée, Voisins vigilants ne va pas assez loin et il y a un vrai travail de sécurisation de notre Commune à faire.

L'écologie est au cœur de notre programme et nous mettrons des arbres là où il apparaîtra bon d'en implanter. Mais l'action en matière d'économie d'énergie est insuffisante et nous l'amplifierons. Oui, le prix de l'eau est désormais de l'ordre de l'intercommunalité et nous agirons en son sein pour une réduction de son coût et donc de son prix. Le plan prévu sur 10 ans en la matière est bon, nous l'aiderons.

4^{ème} sujet, le pôle associatif, dois-je rappeler que c'est une idée que vous avez avancée y compris sur le lieu où nous l'envisageons, vous vouliez même que la Commune acquiert le terrain voisin du CYM pour « faire plus grand ». Une partie du terrain du CYM est disponible à la construction. Quant aux 4 fondations de béton enterrées, elles ne datent pas de la dernière guerre, comme vous l'annoncez, mais de l'armée américaine, dans les années 1950, présente au titre de l'OTAN. Elles servaient à supporter plusieurs antennes (3) du type de celle que vous avez en face de chez vous. Le coût évalué du projet

présenté n'est pas de 2 500 000€ mais de la moitié tout au plus. Un parking est en cours d'implantation qui devrait permettre de clarifier la situation. Nous n'avons rien caché à nos électeurs, nous avons donné ces éléments dans nos réunions encore accessibles sur le net, nous sommes les seuls à l'avoir fait. Que ne demandez-vous ou l'équipe sortante va faire sa médiathèque de 40 0m2 et à quel coût ? Quant au projet PREVOTE, puisqu'il n'est pas engagé, comme nous nous y sommes engagés, et comme vous le souhaitiez, il sera mis de côté et ne constituera plus la priorité seulement défendue par les deux autres listes. Pour les projets que nous présenterons, contrairement à ce qui se fait actuellement, nous irons chercher des subventions pour rejoindre les niveaux de ratio.

Pour conclure, 5^{ème} sujet, nos finances sont dans un état un peu meilleur que la moyenne. Là où le bât blesse, c'est sur la recherche de subventions, domaine dans lequel nous sommes à plus de 21% en deçà de la moyenne. Des projets plus élaborés permettront d'en obtenir plus facilement.

Par contre vos chiffres sont faux en matière d'endettement, il n'est pas de 20% au -dessus de la moyenne, mais actuellement de 4,28% en deçà de celle-ci

En cours de la dette au 31/12				
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	582	671	-89	-13,26%
2002	584	632	-48	-7,59%
2003	527	639	-112	-17,53%
2004	473	637	-164	-25,75%
2005	531	651	-120	-18,43%
2006	471	667	-196	-29,39%
2007	412	688	-276	-40,12%
2008	353	702	-349	-49,72%
2009	729	695	34	4,89%
2010	761	706	55	7,79%
2011	904	706	198	28,05%
2012	913	716	197	27,51%
2013	858	724	134	18,51%
2014	881	710	171	24,08%
2015	803	697	106	15,21%
2016	840	674	166	24,63%
2017	753	702	51	7,26%
2018	671	701	-30	-4,28%

-2,67%

Quant à l'annuité de la dette, elle est plus de 16% en deçà de la moyenne

Annuité de la dette				
	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate	Différence ratio/commune	
2001	90	122	-32	-26,23%
2002	78	117	-39	-33,33%
2003	82	118	-36	-30,51%
2004	76	109	-33	-30,28%
2005	77	105	-28	-26,67%
2006	78	101	-23	-22,77%
2007	81	101	-20	-19,80%
2008	79	100	-21	-21,00%
2009	78	98	-20	-20,41%
2010	98	94	4	4,26%
2011	93	93	0	0,00%
2012	94	93	1	1,08%
2013	97	94	3	3,19%
2014	93	98	-5	-5,10%
2015	91	99	-8	-8,08%
2016	77	95	-18	-18,95%
2017	78	95	-17	-17,89%
2018	75	91	-16	-17,58%

-16,12%

Ces tableaux ont pour données d'origine : MINEFI Collectivités locale, dernières données publiques 2018

Le niveau des taux de la fiscalité locale est élevé mais vous êtes publié par ceux qui ont voté tous les budgets et taux, et même comporte l'adjointe aux finances qui a présenté ces budgets et ces taux.

Penser que les subventions vont être de plus en plus dures à obtenir c'est faire une espèce d'auto censure dans laquelle je ne vous reconnais pas. Les subventions que l'on ne va pas chercher, on n'est sûr de ne pas les obtenir.

Votre évaluation à 7 millions est quelque peu surévaluée on est plus près de 4,5 à 5 millions d'€ Il ne faut pas oublier que dans l'absolu, le Conseil municipal vote bon an mal pour 2,5 millions d'€ à 3 millions d'€ d'investissement par an avec un réalisé de deux millions en moyenne. Mieux orientés, mieux financés, ces quelque 12 à 15 millions peuvent être mieux utilisés.

En tous cas, votre publication est empreinte de doute, de chiffres largement surévalués, et pour certains, pourtant faciles à obtenir. Pour moi, la seule source qui vaille est celle de l'intégration des comptes des communes dans MINEFI Collectivités locales.

Je vous avais habitué à travailler avec ces données sérieuses et officielles, je m'aperçois que vous n'avez pas su garder cette habitude. Je vous informe aussi que Daniel VEREECKE que j'ai interrogé ce jour ne reconnaissait pas le sérieux de vos chiffres et n'en prenait pas la responsabilité. Quand je publie, je prends les miennes, aussi publierai-je ma réponse sur les différents supports à ma disposition, les Génévois jugeront. Sachez, pour conclure, qu'en période électorale, l'expression est encadrée et limitée par la loi et que votre diffusion tardive est très aux limites de ces règles. Le débat démocratique doit être respecté, par vous comme par d'autres...

Par ailleurs, tous les éléments pour lesquels vous vous posez tant de questions, étaient dans des publications que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, sur le net sur le site auquel vous dites avoir écrit alors que vous ne me déposez votre lettre que ce matin, 25/06, entre 10h40 et 11h30.

Sincères salutations.